



COMMUNIQUÉ

LA SET ET GIRASOLE ENERGIES S'ASSOCIENT POUR CRÉER LA SOCIÉTÉ ENERGIES LOCALES DE TOURAINÉ

< GENÈSE DE LA SOCIÉTÉ ENERGIES LOCALES DE TOURAINÉ

À la suite d'une procédure de mise en concurrence, **Girasole Energies** – producteur indépendant d'électricité (IPP) – a été sélectionnée par la **SET** – Société d'Équipement de Touraine – pour créer conjointement une nouvelle société privée, baptisée **Energies Locales de Touraine (SAS)**.

La SET, qui détient une connaissance fine du tissu économique tourangeau, notamment des acteurs et des bâtiments qui y sont implantés, souhaite **accélérer la transition énergétique du territoire** grâce à la production d'énergies renouvelables. Girasole Energies, de son côté, maîtrise toute la chaîne de valeur pour mettre en œuvre des projets photovoltaïques, de la conception à l'exploitation en passant par le financement.

Cette complémentarité a abouti à la création de la société Energies Locales de Touraine, dont le but est d'**intensifier la construction d'infrastructures de production d'énergie photovoltaïque à travers l'Indre-et-Loire (37)** au cours des prochaines années, afin de faire profiter les acteurs du département d'une électricité locale, bas-carbone et compétitive.

< ENERGIES LOCALES DE TOURAINÉ : QUELS OBJECTIFS ?

La SET et Girasole Energies se sont fixé l'objectif de déployer au moins **7 MWC d'actifs solaires tous les ans**. 7 mégawatts-crête de centrales PV, cela correspond à l'installation de plus de **34 000 m² de panneaux photovoltaïques** ⁽¹⁾, soit la surface d'environ 5 terrains de foot, produisant l'équivalent de la **consommation annuelle de 1 728 foyers** ⁽²⁾ et permettant d'éviter l'émission de **4 032 tCO₂e** par an ⁽³⁾. Les premières centrales issues de ce partenariat verront le jour courant 2024.

< FONCTIONNEMENT ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Pour soutenir la cadence, Energies Locales de Touraine mise sur le **tiers investissement**. Les deux sociétés mères cofinanceront ainsi via leur société fille les projets retenus, à hauteur de **51 % pour Girasole Energies** et de **49 % pour la SET**. Concernant le volet technique, l'ensemble des actions de conception, de réalisation et d'exploitation seront menées par Girasole Energies.

Les projets porteront aussi bien sur des **constructions neuves** (bâtiments ou ombrières de parking), que sur des **toitures existantes (PV-Ready ou à réhabiliter)** ou des **centrales au sol sans consommation de terres agricoles** (friches industrielles, terrains pollués, anciennes carrières...).

S'agissant du modèle économique, il se veut souple et pourra se décliner sous différentes formes, selon les besoins et les contraintes du client, qu'il soit une collectivité, un établissement public ou une entreprise privée. Energies Locales de Touraine est en mesure de répondre à des problématiques de **valorisation du patrimoine** d'une part, via l'**injection réseau**; de **diminution des dépenses énergétiques** d'autre part, via l'**autoconsommation** (individuelle ou collective). L'autoconsommation, qui consiste à consommer de l'électricité directement sur son lieu de production, tout en revendant le surplus généré au réseau, est d'autant plus pertinente aujourd'hui qu'elle permet à ses bénéficiaires,

grâce à des tarifs garantis à long terme devenus très compétitifs, de réduire sensiblement leur facture d'électricité. Ce qui en période d'incertitude et de forte inflation présente des avantages évidents.

La société Energies Locales de Touraine, qui garde la propriété des actifs construits, offre des contreparties en nature ou pécuniaires à ses clients-bailleurs. En échange de la mise à disposition de foncier, ces derniers pourront, selon les spécificités du projet considéré, bénéficier d'une nouvelle infrastructure ou en rénover une ancienne, autoconsommer sans investir, percevoir un revenu additionnel, ou encore se mettre en conformité avec des réglementations contraignantes.

< CRÉATION DE VALEUR PARTAGÉE AU PROFIT DU TERRITOIRE

Plus globalement, à l'échelle du territoire, le modèle vise à la création de **valeur partagée**. Les projets portés par la nouvelle société généreront une activité certaine. De multiples corps de métier seront amenés à intervenir : géomètres, architectes, huissiers, bureaux d'études, bureaux de contrôle, entreprises du bâtiment, électriciens, mainteneurs... Par sa mission, l'entreprise **stimulera la création d'emplois** et contribuera à **développer un écosystème de proximité**.

La société Energies Locales de Touraine étudie les projets qui lui sont soumis avec le plus grand soin. Pour être éligibles, ceux-ci doivent porter sur une superficie exploitable de plus de 600 m², équivalent à une puissance installée d'au moins 100 kWc. Par ailleurs, il est préférable que ce soit le propriétaire du terrain concerné qui initie la démarche, rien ne pouvant être envisagé sans son accord.

-
- (1) 1 panneau solaire → 410 Wc pour +/- 2 m² ; un terrain de foot couvre environ 7 000 m²
 - (2) 1 MWc → 1200 MWh/an ; 1 foyer consomme en moyenne 4,862 MWh/an
 - (3) 1 kWh photovoltaïque évite l'émission de 480 grammes de CO₂

< CITATIONS



« Je suis particulièrement fier de la concrétisation de ce partenariat avec la SET. La création d'un véhicule d'investissement commun va permettre d'accompagner efficacement le territoire tourangeau dans le déploiement de solutions de production d'énergies renouvelables. Le savoir-faire de Girasole Energies relatif à la conception, au financement, à la construction et à l'exploitation d'actifs photovoltaïques est parfaitement complémentaire de l'expertise de la SET en matière d'aménagement et de sa connaissance précise des besoins des acteurs locaux.

Ensemble, nous proposerons de multiples solutions en faveur de la valorisation du foncier, d'une électricité décarbonée et bon marché, et de la création de valeur partagée, durablement implantée dans le département d'Indre-et-Loire. »

Pierre-Marie Berlingeri, Directeur général de Girasole Energies



« Après la création en 2022 de la S2E destinée aux collectivités, ENERGIES LOCALES DE TOURAINE s'adresse aux acteurs économiques du territoire et constitue un levier supplémentaire de la transition écologique. Fruit d'un partenariat entre la SET et Girasole Energies, son objet est de construire des centrales sur les toits ou en ombrières de parking. Cette énergie propre et locale pourra être autoconsommée collectivement ou individuellement « au juste prix » en contournant les systèmes spéculatifs du marché classique de l'énergie, un atout écologique mais aussi économique.

Agissant comme tiers investisseur, cette nouvelle société permettra à tous les responsables d'entreprises ou d'associations disposant de surfaces à solariser de passer à l'action sans déboursier 1 centime. En offrant toutes ces facilités, nous espérons qu'ils seront de plus en plus nombreux à pouvoir le faire.

Emmanuel Denis, Président de la SET et Maire de Tours